

## Décision modificative budgétaire :

Afin d'équiper le foyer rural de climatiseurs, l'assemblée délibérante décide d'effectuer un virement dans la section d'investissement de l'opération voirie à bâtiment. L'installation de ces équipements est prévue en octobre 2022.

## Numérotations :

Le conseil municipal attribue les numérotations suivantes:

- 2 Rue de l'Aurochs, la parcelle ZD 426
- 2 Bis rue de l'Aurochs, la parcelle ZD 420
- 4 rue de l'Aurochs, la parcelle ZD 419

## Demande de reversement de la Taxe d'Aménagement au Grand Reims :



La population Campinoise ayant augmenté, il est nécessaire de réaliser des investissements en équipements publics tels que : terrains de loisirs, agrès, espace public.

Aussi, il est prévu :

- Création d'une aire de jeux au lotissement Saint-Pierre -
- Création d'un parcours de santé au parc Redont
- Agrandissement de l'aire de jeux au square Pra, rue de l'Église.
- Divers aménagements paysagers.

Le conseil municipal demande le reversement de la taxe auprès du Grand Reims pour les dépenses d'investissement en équipements publics liées à l'accroissement de la population.



## Convention de prêt de tables et de bancs :

La gratuité du prêt de tables et de bancs à la population Campinoise est maintenue. Une **caution de 150€** a été fixée pour garantir le bon état du matériel.

## Dérogation au repos dominical au titre de l'année 2023 :

Chaque année, la communauté urbaine fixe le nombre de dérogations maximales au repos dominical pouvant être accordé aux commerçants sur l'année suivante.

Le conseil émet un avis favorable pour accorder plus de cinq et jusqu'à douze dérogations au repos dominical pour l'année 2023.

## Convention d'instruction des autorisations d'urbanisme avec le Grand Reims :

Il est nécessaire de mettre à jour et d'actualiser la convention de service commun afin de prendre en compte les derniers textes réglementaires et en vue d'optimiser la procédure d'instruction des autorisations d'urbanisme.



Le conseil municipal décide d'actualiser la convention relative à l'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme et opte pour une dématérialisation complète.

## Mise en place d'un professeur de musique à l'école :

L'équipe enseignante a fait part de son souhait d'obtenir un intervenant dans le domaine musical dès la rentrée prochaine. Aussi, une nouvelle convention sera établie avec l'école de musique de Saint-Brice-Champigny. Le Conseil Municipal décide de prendre en charge la rémunération du professeur de musique pour l'ensemble des classes.



## Intervenant sportif :



Nous sommes dans l'attente d'une réponse de l'inspection académique afin de mettre à disposition des écoles un intervenant sportif.



## ATTENTION CANICULE

## ADOPTEZ LES BONS GESTES



**Buvez de l'eau et restez au frais**



Évitez l'alcool



Mangez en quantité suffisante



Fermez les volets et tendez le jour, aérez la nuit



Mouillez-vous le corps



Donnez et prenez des nouvelles de vos proches

**EN CAS D'URGENCE OU DE MALAISE, APPELEZ LE 15**

**PERSONNES ÂGÉES - PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**

Faites vous connaître auprès du service de la mairie **03.26.09.07.75**

## Agenda

- **14/07/2022 :**  
Cérémonie au Monument aux Morts à 11h00;
- **20,27 Juillet & 03, 10, 24 Août 2022**  
Permanences d'inscription à la brocante 2022 de 18h00 à 19h30;
- **28/08/2022 :**  
Brocante 2022 ;
- **01/09/2022 :**  
Rentrée des Classes 2022.

## Remerciements de l'Association Rando Champigny :



Les membres de l'association Rando Champigny remercient très chaleureusement la commune pour l'attribution de la subvention de cette année.



## Illuminations 2022 :

Il est prévu d'ajouter une boîte aux lettres de Noël illuminée sur le parking des écoles ainsi que des guirlandes lumineuses blanches, dans les arbres devant les commerces sur la place de la Mairie.

## Fleurissement 2022 :

Le Conseil Municipal félicite toute l'équipe du service technique pour le fleurissement et l'entretien de la commune. Ils s'investissent pleinement dans la valorisation du cadre de vie des Champinois pour offrir un environnement agréable et qualitatif.

<https://photos.app.goo.gl/Ab2CRpgpYNdLcGb49>

## Félicitations



Le Conseil Municipal félicite M. Hugo TONNELIER pour sa promotion au grade de ceinture noire 1<sup>ère</sup> Dan à l'âge de 15 ans. Hugo a commencé le judo à 4 ans à la section Judo de Champigny. Il a obtenu plusieurs podiums sur le plan départemental, régional, interrégional. Qualifié en 2022 aux championnats de France 2<sup>e</sup> division et critérium national espoirs.



## Fermeture estivale :

La Mairie sera fermée du 09 au 11 Août 2022

## Conseil municipal Séance du 05 Juillet 2022

- 1 - Approbation du compte rendu de réunion du 09 juin 2022.
- 2 - Décision modificative budgétaire.
- 3 - Repos dominical au titre de l'année 2023.
- 4 - Numérotations.
- 5 - Convention d'instruction des autorisations d'urbanisme avec le Grand Reims.
- 6 - PLU, Grand Reims
- 7 - Convention de prêt de tables et de bancs.
- 8 - Mise en place d'un professeur de musique à l'école.
- 9 - Questions diverses.

Le procès verbal est consultable en Mairie. Les membres du Conseil Municipal ont été appelés à délibérer sur les affaires suivantes :

## Permanences du secrétariat

- ➔ Mardi et Jeudi ..... 08h30-12h00 13h30-18h30
- ➔ Mercredi ..... 13h30-18h30
- ☎ 03 26 09 07 75      ✉ mairie-champigny@wanadoo.fr
- 🌐 <http://www.champigny51.fr>

Numéros d'urgence **17** Gendarmerie Nationale, **18** Pompiers.  
Pharmacie de garde Rendez-vous sur le site 3227.fr ou composez le **32 27**.  
Médecin/Dentiste de garde : en cas d'urgence composez le 15 pour obtenir un régulateur de SAMU.